

Commission permanente du 22 septembre 2017

## Près de 566 000 € pour accompagner des projets innovants dans le Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 22 septembre 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué près de 566 000 € pour soutenir plusieurs dossiers innovants pour le territoire et son développement.

Faire du Grand Est un territoire d'expérimentation des innovations sur des domaines de spécialisation partagés pour alimenter la croissance, tel est l'un des objectifs du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Grand Est, adopté par la Région le 28 avril dernier. Pour mener à bien cette ambition, la collectivité régionale s'est notamment engagée à :

- **augmenter les investissements privés dans la R&D et l'innovation**, en lien avec les CRITT<sup>1</sup>, les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT), les pôles, les clusters etc.,
- **démontrer, expérimenter les innovations** en collaboration avec les industriels, les usagers et les collectivités,
- **accroître le nombre de start-ups** et les faire grandir en maillant le territoire d'un réseau d'incubateurs notamment.

Dans cette perspective, plusieurs dossiers innovants ont été votés lors de la Commission permanente de ce jour, parmi lesquels :

- **un soutien financier complémentaire pour l'installation des CRITT Matériaux et HOLO 3 au sein du lycée-CFA Gutenberg, à Illkirch Graffenstaden (67)** à hauteur de **175 000 €** pour la réalisation des tranches 2 et 3, qui consistent en :
  - o la réalisation d'un bâtiment neuf de 2 350 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir, dès fin 2018, le CRITT Matériaux Alsace,
  - o puis, la restructuration d'une aile de près de 500 m<sup>2</sup> du lycée-CFA pour accueillir la plateforme de Réalité Virtuelle HOLO 3 (livraison prévue en mars 2019).

Avec un investissement immobilier entièrement porté par la Région, cette nouvelle implantation permettra de proposer aux chercheurs et aux employés des conditions de travail optimales par des locaux de qualité. Le budget prévisionnel global de cette opération représente un investissement de **5,4 M€**,

- des subventions d'un montant total de **270 000 €** ont été octroyées aux clusters **CINESTIC (88) et RHENATIC (68)**, qui accompagnent les entreprises adhérentes dans le domaine du numérique pour leur permettre d'engager des démarches d'innovation et donc d'améliorer leur compétitivité. En parallèle, ce soutien vise à favoriser la mise en place rapide d'une stratégie de développement vers des marchés porteurs à haute valeur ajoutée et de préparer la fusion de ces structures au sein du Grand Est, fusion qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

---

<sup>1</sup> Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie

- **le Club Textile Intégral (10), le Syndicat Textile de l'Est (88) et le Pôle Textile Alsace (68)** se sont également vu attribuer des aides d'un montant global de près de **59 000 €** pour finaliser leur feuille de route commune pour la période 2017-2020 et la structuration de la Filière Textile Grand Est. L'objectif est d'aboutir à une gouvernance unifiée et à des actions partagées pour accompagner les entreprises innovantes dans le domaine du textile.
- **la création d'un incubateur d'entreprises innovantes à Charleville-Mézières (08)**, portée par l'association Rimbaud Tech, qui bénéficie d'une aide régionale de **60 000 €**. Rimbaud Tech grâce aux compétences dans le Grand Est, bénéficie désormais d'un savoir-faire pour incuber des start-ups, génératrices de richesse et d'emplois. L'association met à disposition des entreprises incubées et post incubées un plateau de 380 m<sup>2</sup> dont elle assure la gestion. Dans un premier temps, il est prévu que cinq projets soient accompagnés puis huit la deuxième année. Ce soutien correspond à un travail de maillage de la fonction d'incubation sur tout le Grand Est afin d'offrir aux start-ups un service d'accompagnement de qualité, transformant la Région en territoire attractif d'expérimentation d'innovations.

Par ailleurs, **19 entreprises** bénéficient de **diagnostics de performance industrielle** dans le cadre du **plan régional « Industrie du Futur » dans le Grand Est**, diagnostics qui sont entièrement pris en charge par la Région. A ce jour, ce sont 166 entreprises qui bénéficient du diagnostic depuis le lancement de la démarche, en octobre 2016.